

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 21 janvier 2002-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Claude COLLIN, CEDRA,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Alain THIZON, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- M. Jérôme STERPENICH, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient invités :

- Mme Michèle VIALA, IPSN,
- M. Marc CUSHING, IPSN,
- M. André MOUROT, Nature Haute-Marne,
- M. Jacques MULLER,
- M. Gérard HERISSON, ADECO,
- M. Jacques DELAY, ANDRA,
- M. Bernard FERY, coordonnateur « Grands Chantiers »,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 17 décembre 2002.

Pas d'observation des membres du bureau. M. FRANVILLE demande qu'il soit précisé, lors de la réunion plénière du 25 janvier, que l'amendement au projet de motion « rétablit » les deux points qui n'ont pas été adoptés par le bureau.

2) Présentation du document « Failles et séismes dans la région de Bure ».

M. MULLER, géologue, docteur ès sciences de l'Université de Neuchâtel (Suisse) et directeur de recherches honoraire au CNRS, s'intéresse depuis quelques années aux projets liés à la gestion des déchets radioactifs, sous l'angle de la géologie, dans des sites comme le Gard ou la Meuse.

Il rappelle qu'il existe deux types principaux de failles, lesquelles peuvent être verticales ou horizontales (décrochement), ces dernières étant indétectables par la méthode de sismique 3D. Il souligne également le fait que la dimension du décalage dû à la faille est moins importante que le fait que l'eau est susceptible de circuler en raison de ce décalage.

MM. MULLER et MOUROT présentent ensuite d'une part les observations de terrain faites dans la région de Bure, qui montrent de nombreuses failles avec circulation d'eau (dans les calcaires affleurants), d'autre part le réseau de grandes failles connu dans la moitié Est de la France (Aix en Provence-Durance, Nîmes, Cévennes et Massif Central), à proximité desquelles est constatée une activité sismique.

Compte-tenu des mouvements continentaux (poussée vers le Nord du continent africain et de la Turquie), MM. MULLER et MOUROT estiment que les failles qui se succèdent vont jouer en extension, générant une activité sismique importante. Pour le site de Bure, proche de la faille du Massif Central et supposé faillé, cela signifie qu'il y aura une accélération des séismes dont la succession, même s'ils sont moins ressentis en profondeur qu'en surface, aura pour conséquence de faire jouer les failles et de permettre la circulation de l'eau.

3) Observations de l'IPSN (documents joints).

M. CUSHING indique que la notion d'échelle est très importante et qu'il est difficile de faire un lien entre une analyse géologique régionale et des observations locales de terrain. Ainsi, si les plaques continentales bougent effectivement vers le Nord, le mouvement (la vitesse de déplacement) est cependant très nettement amorti vers le Nord-Est. De même, les failles successives de l'Est de la France ne sont pas des failles actives (du type San Andreas), qui ont des mouvements de l'ordre du cm/an, mais des failles lentes, et l'activité sismique est de faible magnitude.

Localement, M. CUSHING constate que les connaissances actuelles sont limitées par les méthodes d'étude (la sismique 3D ne décèle pas les décrochements horizontaux, ni les failles verticales d'un rejet inférieur à 5 mètres), et qu'il est impossible de dire s'il y a une fracturation secondaire. Il attire également l'attention sur le fait que la fracturation décrite par M. MULLER est observée dans les calcaires et ne peut pas être directement transposée aux argilites. Quant à la sismicité, elle est faible pour l'instrumentale (magnitude maximale dans la région : 3,4) et quasi-nulle pour l'historique. M. CUSHING rappelle qu'il est possible d'estimer la période de retour d'un séisme en fonction de sa magnitude et que celle-ci serait d'environ 10 000 ans pour un séisme de magnitude 6,5. Il indique également qu'un tir de mine peut induire un séisme « anthropique » de magnitude 2,5 à 3.

Mme VIALA résume les observations de l'IPSN en précisant qu'il n'y a pas à proximité du site de Bure de grande faille active et que la sismicité y est très faible. Toutefois, les observations de terrain montrent des linéaments et la sismique 3D fait apparaître des ondulations dans le toit du dogger, dans la même direction que les linéaments. Il est donc nécessaire d'approfondir les études afin de voir s'il existe une relation entre ces linéaments et ces ondulations.

4) Discussion.

M. FLEURY demande quelles sont les limites actuelles des connaissances et depuis quand sont effectués les relevés sismiques. M. CUSHING précise que les limites sont liées aux méthodes employées (cf la sismique 3D). Concernant les séismes, la sismicité historique permet de remonter mille ans en arrière à partir des archives, alors que la sismicité instrumentale existe depuis 1962 (CEA) et 1980 (RENASS). Il ajoute que l'accélération du nombre de séismes peut provenir de l'amélioration des observations.

M. WOJCIK remarque que le mouvement des plaques continentales est un phénomène reconnu. Il souhaite savoir comment l'ANDRA en tiendra compte. Pour M. PIGUET, le mouvement en question est significativement amorti en allant vers le Nord. En tout état de cause, il s'agit d'un mouvement de l'ensemble de la structure n'impliquant pas de cisaillements. Cependant, les expérimentations effectuées dans le laboratoire permettront de mieux connaître le milieu et son évolution.

Pour M. STERPENICH, l'étude de MM. MOUROT et MULLER soulève des questions intéressantes, notamment sur l'impact des séismes sur les ouvrages souterrains, sur la contribution de la fracturation à la circulation d'eau et sur la datation des grandes failles et accidents reconnus autour du site.

M. FRANVILLE rappelle qu'une faille observée en 1994 (celle d'Echenay) n'avait pas été reportée par l'ANDRA sur ses cartes, car située sous la couche du callovo-oxfordien. Depuis, les études récentes de M. HIBSCH

ont montré l'existence d'une faille en surface, au-dessus de la faille d'Echenay. Il demande que des recherches complémentaires soient menées dans ce secteur (et d'une manière générale autour de la zone étudiée par sismique 3D) afin de vérifier la concordance ou non de ces deux failles.

M. PIGUET indique que des observations de terrain ont été faites sur tous les secteurs encadrant la zone de sismique 3D, l'étude de M. HIBSCH venant compléter cet ensemble. Celle-ci ne permet pas de dire s'il s'agit des mêmes structures et si le callovo-oxfordien est touché.

En réponse à M. STERPENICH, M. PIGUET précise que les effets d'un séisme au-delà de 150 mètres de profondeur sont quasiment nuls, et que des groupes de travail sur l'impact des séismes sur les ouvrages souterrains existent. M. MULLER estime que l'absence d'influence des séismes en profondeur est à nuancer. Les tunnels routiers dans les Alpes subissent des contrecoups et l'eau y circule. Dans ces conditions, le problème est la surveillance des ouvrages sur le très long terme.

Pour M. FRANVILLE, il ressort des différentes interventions qu'il est nécessaire d'approfondir les investigations, notamment en matière de prospection géologique de surface ou de recherches sur l'origine du radon.

5) Questions diverses.

- Projet de budget 2002 : une ligne supplémentaire est ajoutée (rémunération d'intermédiaires) pour le financement de la formation. Elle est abondée à hauteur de 4 573,47 € (30 000 F) pris sur la ligne « publications ».

- Concernant la mise en place du numéro azur, un document reprenant les questions issues de l'enquête auprès de la population et les propositions de réponses élaborées par la commission « communication » est remis aux membres du bureau. M. JAQUET leur demande de faire part de leurs observations par écrit ou par téléphone avant le 15 février.

- La réponse de l'ANDRA au courrier de M. COLLIN sur la présence d'eau dans le puits est jointe au compte-rendu.

- M. FERY remet aux membres du bureau un document sur les emplois liés au chantier du laboratoire et à son activité, les logements et les prestataires intervenant sur le site. Ce document fera l'objet d'une discussion lors du prochain bureau.

6) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 4 mars 2002, à 18h00, à la Préfecture (salle Maginot).